

LYS ROUGE

ISSN 0150 - 4428
novembre 1984

REVUE TRIMESTRIELLE DE LIBRE EXPRESSION - N° 21 - 13 F

AUTOUR D'UN REMARIAGE :

Quelle Tradition ?

*« Nous voulons donc changer de roi.
L'histoire est pleine de ces tentatives intrépides
où des hommes de race se sentent le devoir
de sacrifier le principe d'hérédité
au principe royal. »
Villiers de l'Isle-Adam
« Le Prétendant »*

La grande presse nous avait informés depuis longtemps du fiasco du couple royal pour le mariage duquel tant de militants royalistes avaient été mobilisés car il s'était agi d'un événement politique. Et il en est de même de ce remariage, même si les espoirs fondés sur le comte de Clermont dans un contexte de relations serrées entre

le comte de Paris et le général de Gaulle paraissent aujourd'hui bien lointains...

On pourra dire que dans notre pays l'accession aux plus hautes fonctions de l'Etat semble exiger une vie de couple en apparence unie (1), mais n'est-ce pas là céder à des préjugés bêttement bourgeois ? De tels préjugés, ne peut-on les vaincre ? Oui - encore qu'on ne voit pas pourquoi ce serait notre rôle - à moins qu'ils ne soient peut-être une dernière expression abâtardie d'une plus haute tradition.

La tradition, le mot est prononcé, même si nous ne savons jamais, pas plus que les autres (même ceux qui reviennent d'Orient...), ce qu'elle est, nous autres royalistes nous ne pouvons pas ne pas nous interroger à son propos. Il s'agit en l'occurrence de la tradition royale française : nous n'avons pas la prétention d'en renouer le fil à jamais rompu, mais tout de même, ce ne sont pas seulement les arguments de théorie politique qui font les royalistes. Il y a bien quelque part une accointance mystérieuse entre notre (âme ?) (imaginaire ?) (culture ?) française et notre monarchisme.

S'il ne s'agissait que de la Tradition que l'Eglise dit, on verrait la question sous un angle très légaliste : en vertu du « principe de catholicité » inclus dans l'antique constitution monarchique française, on exigerait que le

prince soit en conformité avec le droit de l'Eglise et par exemple qu'il ne se remarie pas sans autorisation. L'histoire de France montre qu'aucun de nos rois n'a contrevenu bien longtemps aux prescriptions de l'Eglise sur cette question du contrat de mariage. Alors il faudrait attendre la fin d'une longue procédure auprès d'instances romaines... Mais, même bravant l'autorité de l'Eglise, les rois de France ne perdaient pas toute leur légitimité aux yeux des Français. Et aujourd'hui que non seulement la France a oublié en grande partie son baptême, mais qu'elle se reconnaît (difficilement) comme hétérogène au point de vue des religions, des races et des cultures, la valeur du principe monarchique doit provenir d'autre chose.

La tradition (mais en a-t-il jamais été autrement ?) ce sera un effort (une quête) pour retrouver un improbable équivalent à un modèle en partie hérité, en partie rêvé... Dès lors les formes « traditionnelles » à respecter de préférence à toutes autres pour rester des héritiers et ne pas devenir seulement les théoriciens desséchés d'une monarchie abstraite sont difficiles à définir. Cette interrogation n'est pas de pure convention. Avant nous de grands « traditionalistes » ont pu se

SOMMAIRE

HISTOIRE :

- La naissance de la NAF p. 3
(Yann Gweltaz)

MONARCHISME INTERNATIONAL :

- Felipe, prince « guapo » p. 18
(article du « Monde »)

MILLÉNAIRE DE LA FRANCE :

- L'éviction des carolingiens . . . p. 20
(Paul Leburton)

POÉSIE :

- Camen p. 24
(Philippe Delorme)
— Pascale Vezzano p. 26
(Laurent Bourdelas)

DÉBAT :

- Monarchie et Démocratie . . . p. 27
(Jean-Michel Bertrand)

Abonnement 4 numéros : 45 F
Abonnement de soutien : 60 F
à l'ordre de « Royaliste » CCP 18 104 06 N
Paris

demander en quoi la monarchie de Louis XVIII était-elle plus « traditionnelle » que celle de Louis-Philippe, si un prétendant de rechange (prince impérial par exemple) ne ferait pas mieux fructifier l'héritage capétien que l'héritier désigné par la pure légalité monarchique (un Orléans). La question était bien celle formulée par Villiers : à partir de quand le principe d'hérédité doit-il être sacrifié au principe royal ? Encore faut-il savoir jusqu'où ne pas aller trop loin pour rester dans le cadre de la royauté. Le dix-neuvième siècle si profondément marqué par le légitimisme s'accommodait d'adaptations qui viciaient fondamentalement la démarche de ceux-là mêmes qui se voulaient les plus proches de la tradition française.

Aujourd'hui : on sait de quel enchevêtrement idéologique nous sommes les héritiers (d'un gaullisme - par Boutang, les « gaullo-monarchistes », le comte de Paris bien sûr... - lui-même en partie héritier d'une vieille tradition monarchiste qui seule explique la Participation, la Décentralisation, le refus de la droite et de la gauche, le préjugé anti-bourgeois qui sont des caractéristiques essentielles du gaullisme du Général). On sait que grâce à cet héritage nous pouvons désormais assumer toute la grandeur de la France sans trop avoir à nous poser la question de la Révolution et que nous évitons ainsi les contradictions du nationalisme maurassien et de l'ancien orléanisme (l'historiographie moderne nous aide d'ailleurs puissamment en faisant tomber année après année les mythes sur lesquels se fondent les derniers républicains, s'il en reste...). Alors, au nom de cet héritage complexe qui est, redisons-le celui de toute la grandeur de la France, on peut se demander à l'occasion d'une « déviation » d'un Prince si l'héritage ne pourrait pas être mieux défendu par un autre. De là il est facile de retomber dans les errements des royalistes libéraux ou légitimistes du dix-neuvième siècle qui n'en étaient pas à une inconséquence près.

Il n'en sera rien car la connaissance de la monarchie française est bien plus profonde aujourd'hui et chacun sait qu'elle a peu de chose à voir par exemple avec la monarchie anglaise (le dix-neuvième siècle libéral se contentant des apparences ne voulait pas faire cette distinction, affectant de voir dans la monarchie un principe universel). En Angleterre l'attachement à l'Institution prime l'attachement à la Famille royale et cela explique la relative indifférence populaire aux changements de dynastie.

C'est pourquoi les interrogations d'un Joseph de Maistre sur la Légitimité prenant l'exemple des Stuarts par rapport aux Windsors ne peuvent pas s'appliquer directement au cas français. En France le moindre changement de branche à l'intérieur de la famille capétienne fut chaque fois l'occasion de troubles profonds de la conscience populaire. Si bien que l'on peut dire qu'il n'y a pas de royauté française sans la famille grâce à laquelle la France est née et a duré. Le principe d'hérédité est évidemment à la base de cette royauté-famille. Voilà pourquoi le trouble suscité par l'incartade du comte de Clermont n'aura de conséquences qu'à court terme. Même reniant la tradition, le comte de Clermont en resterait le dépositaire et resterait capable de la transmettre. Cette subtilité n'échappe à aucun royaliste. Nous savons que le roi empêché, même le roi fou, reste le roi. Encore faut-il qu'il soit là (2).

Reste le problème de l'action royaliste. Là il faut convaincre des Français qui ne sont pas royalistes. C'est seulement par les services rendus, par la disponibilité affichée, par le modèle offert le cas échéant dans sa vie professionnelle et familiale que le Prince se montre un prétendant crédible et par là conserve ses chances d'assumer des responsabilités conformes à l'héritage traditionnel dont il est le dépositaire. On entre dans une problématique que « Royaliste », dans un récent éditorial a parfaitement énoncée.

P. CHASSARD

(1) A-t-on assez parlé du divorce remis de Giscard ! La vie privée de Chaban en faisait, a-t-on également dit, un mauvais présidentiable. A contrario : le rôle bénéfique joué par « Tante Yvonne » et Claude Pompidou.
(2) Et zut pour le roi « caché », « dormant » ou étranger.

UNE VENTE A LA CRIÉE DE « ROYALISTE » : LA GARE SAINT-LAZARE A PARIS.

date	exemplaires vendus	date	exemplaires vendus
<u>1983</u>		<u>1984</u>	
29/9	7	18/9	19
6/10	4	25/9	9
12/10	3	2/10	23
24/10	6	9/10	27
30/10	10	16/10	9
10/11	14	23/10	12
17/11	5	30/10	22

Et vous ? Pourquoi n'organisez-vous pas une vente à la criée du journal ? C'est nécessaire pour banaliser l'image des royalistes, c'est utile pour la formation des militants, accessoirement c'est une source de financement pour les actions militantes.

ABONNEMENTS

Amis, réabonnez-vous sans attendre les coûteuses lettres de relance si vous voulez que nous améliorions la qualité technique du « Lys Rouge » (augmentation du nombre de pages composées), réabonnez-vous pour nous permettre de discuter plus librement (si nous devons chercher un public étranger au cercle intime des amis de la N.A.R., il faudrait nous adapter à ce nouveau public.)

Abonnement normal : 45 F* pour 4 numéros.

Abonnement de soutien : 60 F

Tout règlement à l'ordre « Royaliste » CCP 18 104 06 N Paris.

* à partir du 1er décembre 1984. Jusqu'à cette date l'ancien tarif de 40 F est maintenu.

AVERTISSEMENT

pour une histoire marginale et
désenchantée de la naissance de la N.A.F.

Un ami nous écrivait il y a peu que la N.A.R. développait un peu trop son «amour de soi»... ? Gageons que le présent numéro du «Lys Rouge» le confortera dans cette opinion.

Nous publions en effet une histoire de la naissance de la N.A.R. Encore une fois ? Nous ne le croyons pas... Mais nous devons à nos abonnés les circonstances qui nous ont amenés à cette publication.

Depuis plusieurs années nous connaissons l'auteur de l'étude qui va suivre. Royaliste déçu, il ne s'intéresse plus qu'à l'histoire de ce courant d'idées pour lequel il a milité. Nous lui avons fait cadeau de vieilles archives qui nous concernaient si peu. D'autres ont fait de même. Et notre auteur se trouve à la tête d'une documentation peu commune à base de circulaires internes et de correspondances administratives de l'Action Française des années 70. Pourra-t-il en tirer un jour le parti qu'il espère. On peut en douter. L'assemblage d'éléments très partiels ne donne pas toujours une synthèse proche de la réalité. Nous lui avons offert de tester sa méthode en rédigeant une étude sur la naissance de la N.A.F.

Que dire du résultat ? Peu d'erreurs de détail, mais des interprétations qui feront peut-être sourire les protagonistes de cette affaire. Le jugement de l'auteur est encore trop peu séparé de celui exprimé dans les documents utilisés qui sont le plus souvent d'origine «juhélienne» (Pierre Juhel était le secrétaire général de la Restauration Nationale de ces années là). Ces documents sont authentiques. Fallait-il les publier ? Même sous cette forme édulcorée ? Beaucoup des personnes mises en cause sont décédées. Elles ne pourront donc pas rectifier, et c'est regrettable, mais nous ne prétendons pas non plus que ce texte est vérité d'Évangiles. Ce n'est qu'une première version. La seule à notre connaissance. Lorsque nous avons commandé cette étude, il était entendu que nous publierions l'ensemble ou rien. Alors, malgré certaines réticences, fallait-il attendre cinquante ans que toutes les personnes mises en cause - peut-être injustement - aient disparu. Mais à ce compte nous aurons le temps de disparaître aussi. Et l'histoire de la N.A.R., avec quoi la fera-t-on ?

Nous vous laissons maintenant découvrir ce qu'est une crise interne, une scission, tout ce que cela remue, qui n'est pas bien beau peut-être, mais qui fait que nous existons. Et surtout n'allez pas vous imaginer que cette partie de notre histoire soit l'essentiel de notre identité. Loin de là ! C'est pour nous désormais aussi lointain que l'«affaire Lagrange» qui déchira l'A.F. avant la guerre de 14 et sur laquelle pourtant nous aurions bien aimé lire un numéro spécial du «Lys Rouge». «Lys Rouge» ? A moins qu'il ne s'agisse de ce fameux «Lys Noir» que certains appelaient de leurs vœux lors d'une autre crise, mais ceci est une autre histoire...

F.A.

HISTORIOGRAPHIE DIDACTIQUE ET ANALYSE D'UNE DES CRISES DU SPECTAC : ROYALISTE.

Au début de cette année, les éditions de "*Royaliste*" publiaient une étude d'Olivier LESPES intitulée : "*Une Révolution dans le Royalisme*", interprétation synthétique de l'aventure "nafinariste" ; la dizaine de pages consacrées à "la genèse d'une crise" -eu égard au petit format du-dit ouvrage- me paraît appeler un développement qui intéressera peut-être vos lecteurs, d'autant que, sauf erreur, O. LESPES n'a pu avoir accès qu'aux sources documentaires nafistes, ce qui, malgré l'éventuelle objectivité intentionnelle de l'auteur, ne peut que restituer une vision superficielle des "événements"... Sans prétentions superfétatoires, voici donc quelques éléments analytiques qui sustenteront sans doute les joyeux factotums que sont les lecteurs du "*Lys rouge*"...

Substanciuellement (et sans vouloir entamer quelque débat doctrinal), la scission nafiste n'est qu'un épisode de la longue série de situations conflictuelles que connaît le mouvement royaliste du 20ème siècle, depuis que l'ACTION FRANÇAISE, substrat nationaliste révolutionnaire (=monarchiste) fut subrogée par l'"Action Française", association d'anciens combattants royalistes (cf. l'excellent travail de J. PAUGAM "*L'Age d'or du Maurrassisme*", Denoël 1971)... Subséquemment, on peut se contenter d'introniser "Mai 1968" comme origine immédiate de la "Fronde nafiste". L'"Etat-major" des étudiants parisiens de la Restauration Nationale fournit alors un effort considérable qui permit l'organisation de contre-manifestations et d'éditions semi-clandestines d'"*Aspects de la France*" et d'"*Amitiés Françaises Universitaires*". La stratégie adoptée était, selon Pierre JUHEL (in "*Les origines de la crise*", Paris, avril 1971) : "provoquer et conduire une réaction contre-Révolutionnaire en appelant à se grouper autour de la RN tous ceux qu'inquiétait la montée de la subversion en face d'un gouvernement désemparé, d'un Etat dont tous les rouages étaient bloqués". Cependant, parmi les étudiants parisiens (puisque les mouvements "Mai 1968" et "NAF" furent essentiellement des phénomènes parisiens), certains, prenant acte de la similitude des slogans "mai soixante-huitards" et des thèmes "AF" (cf. "*Les 500 AFFICHES de Mai 68*", V. GASQUET, Balland 1978), auraient vu plus volontiers la RN participer aux manifestations "gauchistes" pour prendre la tête de la contestation.

Aussi, en décembre 1968, une première intrigue se nouait dans un petit groupe d'étudiants de la capitale : onze étudiants et une étudiante adressaient à Hilaire de CREMIERS (directeur de l'Institut de Politique Nationale -IPN-, et aujourd'hui membre de la Communauté religieuse de l'Abbé DE NANTES) une lettre collective critiquant la stratégie adoptée par les responsables parisiens à la suite de la crise du printemps et de ses conséquences dans l'application de la loi FAURE ; cette lettre se terminait par l'affirmation de la décision prise par les I2 co-signataires de cesser tout travail de propagande au service de la RN tant que ne seraient pas appliquées les "rectifications" qu'ils exigeaient. Et effectivement, les quelques uns parmi les I2 qui assuraient

la vente à la criée du journal abandonnèrent leur point de vente et leurs tentatives de généralisation de cette "grève" amenèrent Pierre JUHEL à prendre des mesures d'exclusion à l'encontre de 3 d'entre eux : Guy DELRANC, Luc FREREBEAU et Renaud PERRONNET.

Le malaise qui s'ensuivit n'était toujours pas dissipé lorsque l'année suivante, au début du printemps 1969, après le départ de DE GAULLE, la présentation d'une candidature royaliste aux élections présidentielles fut envisagée ; les avantages, inconvénients et possibilités de cette candidature furent étudiés. Selon JUHEL (ibid.) : "il s'agissait pour nous d'utiliser les facilités exceptionnelles dont bénéficiaient les candidats pour exposer nos idées devant la France entière, et pas du tout de faire se compter les royalistes sur le nom d'un des leurs". Les facilités exceptionnelles étant, à cette occasion, l'utilisation des moyens officiels d'information, l'affichage, l'envoi des déclarations à domicile, etc.... A aucun moment, il n'était envisagé de jouer le jeu électoral jusqu'au bout, mais la désignation de la personne du candidat était importante ; une circulaire interne non datée, mais publiée quelques temps après ces élections, dressait la liste des qualités inhérentes au "bon choix" : "Notre candidat devait être :

- attaché aux idées de l'AF et en avoir la totale connaissance ;
- en mesure de pouvoir les exposer devant n'importe quel auditoire et de répondre à n'importe quelle question ou contradiction ;
- assez au courant de la vie intérieure de l'AF pour ne pas tomber dans les questions pièges sur notre position vis à vis du prétendant, tout en affirmant ses droits et en le désignant comme l'héritier à chaque fois que ce rappel serait nécessaire. Sans rechercher ce sujet, ne pas le fuir et cependant ne pas risquer de gêner le prince ou de l'engager pour ne pas encourir un désaveu ;
- correspondre à l'idée que peut se faire la majorité des Français du meilleur candidat, de celui que l'on souhaiterait vraiment voir triompher parce que présentant toutes les garanties que constituent une réussite professionnelle et une vie familiale innattaquables, trop jeune pour avoir été amené à prendre parti dans les querelles anciennes et n'avoir été marqué ni par la résistance ou la collaboration, ni même simplement par l'attachement au gouvernement du Maréchal, être assez âgé pour ne pas être assimilé au monde étudiant dont la majorité des Français est aujourd'hui excédée".

Dans l'attente d'une réunion du Comité Directeur de la RN (à qui il appartenait de prendre la décision), JUHEL fit intéresser à ce projet des personnalités amies ou sympathisantes, élus départementaux ou municipaux, afin de disposer des cent signatures nécessaires au dépôt d'une candidature régulière. En même temps, il pressentait Georges-Paul WAGNER, avocat à la Cour de Paris, membre du Comité Directeur, pour être "LE" candidat... Curieux personnage d'ailleurs que Me WAGNER : en 1962, il lui fut proposé de prendre la direction de l'IPN ; il accepta et, à ce titre, fut appelé au Comité Directeur : il ne remplit pas ses fonctions à l'IPN et fit rarement acte de présence au Comité. La même année, il s'engagea à écrire le grand ouvrage que tous attendent encore sur le "procès de Lyon" (où Charles MAURRAS et Maurice PUJO fu-

rent condamnés) ; à cet effet, lui fut remise toute l'importante documentation que possède la RN : pièces originales, photocopies de lettres, etc... Rien ne parut. A l'automne de 1966, sur la demande que lui fit Bernard MALLET (président du Comité Directeur de la RN), il promit de mettre au point une brochure de propagande dont les frais d'impression et de diffusion devaient être couverts par une section méridionale. Rien ne vint... Enfin, on le retrouvera quelques années plus tard à l'origine de la scission nassiste ! Mais pour en revenir aux élections présidentielles de 1969, WAGNER donna son accord de principe, disant seulement que, sauf contre-ordre de sa part dans les 24 h qui suivaient, son acceptation serait considérée comme définitive. Passé ce délai, l'acceptation de WAGNER fut donc considérée comme acquiescente. Les demandes de signatures furent "personnalisées" : la constitution exigeait cent signatures de maires et/ou conseillers généraux, représentant au moins dix départements différents. Le vendredi 9 mai, alors que l'opération était engagée depuis 48 h, Pierre JUHEL, qui en discutait avec Hilaire DE CREMIERS, téléphona à WAGNER pour un détail d'organisation : ce dernier fit savoir son refus pour des raisons "strictement privées" et exprima ses regrets de ne pas en avoir avisé le mouvement dans les délais convenus. Dans la même journée, arrivèrent à Paris Bernard MALLET et Xavier VALLAT, sans lesquels il n'aurait pas été possible de réunir le Comité Directeur : ils furent avisés de l'entreprise et du refus de WAGNER qui modifiait entièrement les données du problème ; compte tenu du délai très limité qui restait pour le dépôt d'une candidature, il était impossible de recommencer toute l'opération sur une autre candidature présentant les conditions requises. C'est la raison pour laquelle le projet fut abandonné le soir même et qu'un contre-ordre fut envoyé par téléphone ou télégramme à tous ceux qui s'employaient à la réussite de l'opération. Commentaire final de JUHEL (ibid.) : "il est bon de signaler que le dévouement et l'ingéniosité dont ont fait preuve à cette occasion un grand nombre de cadres et d'adhérents de la RN nous auraient certainement permis de déposer le 13 mai avant minuit les cent signatures nécessaires"...

Le groupe des étudiants parisiens fut très affecté par ce qui représentait à ses yeux une reculade, et même une trahison à l'égard des intérêts de la RN : une campagne d'agitation en résulta, lancée contre le Comité Directeur en général et WAGNER en particulier : le Comité était effectivement accusé d'avoir manqué à son devoir en ne maintenant pas, à tout prix, une candidature. C'est à ce moment qu'intervient sur la "scène" de cette tragicomédie : Yvan AUMONT, qui vint alors proposer à JUHEL de prendre la tête d'un mouvement intérieur pour renverser l'autorité du Comité ! Commentaire d'Yvan AUMONT lui-même (entretien du 10.10.81, Paris) : "A mon sens, il était très possible de trouver une autre personne ; nous avions proposé plusieurs noms... En fait, je pense que ce qui s'est passé à ce moment là, c'est que Pierre JUHEL ne voulait pas de cette candidature, mais j'ignore ses raisons : est-ce parce que ce n'était pas lui qui avait eu l'idée, pensait-il que l'importance des étudiants s'en serait trouvée accrue, etc.? Je n'en sais rien... Mais par la suite, j'en ai parlé à Me WAGNER qui m'a répondu n'avoir jamais donné d'accord formel dans la mesure où JUHEL ne lui avait présenté cette opération que comme une éventualité et non comme une entreprise établie et certaine ! (...) Alors, c'est vrai que je suis venu proposer un "putsch" à JUHEL, contre les membres

du Comité Directeur, gens charmants mais à l'antipode de militants ! Mais il est évident que si JUHEL avait vraiment considéré mon projet au sens réel du terme "putsch", il ne se serait pas contenté de m'éconduire de son bureau ! Il m'aurait viré du mouvement, ou, à tout le moins, ne m'aurait pas donné, dans les années qui ont immédiatement suivies, des responsabilités de plus en plus importantes !... S'il avait vraiment été choqué comme il a tenté de le faire croire par la suite, s'il m'avait déjà catalogué "vilain scissionniste"... Pour mieux apprécier la saveur de ces propos, il est bon effectivement de nous projeter quelques années en arrière et de brièvement retracer le "cursus" d'AUMONT : lorsqu'icelui rentra du service militaire en 1963, il prit le secrétariat du groupement de la RN des 8ème, 16ème et 17ème arrondissements où il se révéla immédiatement un administrateur de qualité : ses états d'effectifs et de cotisations, ses fichiers, etc. étaient les mieux tenus de la région parisienne ; en 1964, JUHEL lui proposa de prendre la responsabilité de l'ensemble du nouveau département des Hauts-de-Seine : il accepta, ne débuta rien, puis au bout de quelques mois dit à JUHEL qu'il ne voulait pas quitter son secteur parisien, champ d'action plus limité mais qui lui suffisait. En 1965, JUHEL lui confia le commandement en second du Camp "Maxime REAL DEL SARTE" des étudiants, sous les ordres d'Hilaire DE CREMIERS, puis également en 1966 avec Bertrand RENOUVIN. De là date l'installation d'AUMONT chez les étudiants, lui-même ne l'étant plus. Ses qualités d'ordre et de méthode firent qu'il y joua de suite un rôle important, quoique, en apparence, effacé. Lors de la crise de Mai 1968, il fit, à l'intérieur de l'"Etat-major" étudiant, un important travail d'organisation et se montra d'une redoutable efficacité dans la préparation et la conduite des manifestations ; c'est également à cette époque que se situe la fondation, sur l'initiative d'Hilaire DE CREMIERS, des "*Dossiers d'Action Française*" (les "DAF") : la nouvelle publication fut domiciliée chez AUMONT, qui tirait par ailleurs un bulletin intersections intitulé "*Restauration Nationale*". Par la suite, AUMONT, avec l'accord de JUHEL, sous-titra son bulletin "*La Nouvelle Action Française*" car ce sigle risquait alors d'être employé par le groupuscule fascisant "L'Oeuvre Française"...

Toujours au début de 1969, Pierre CHAUVET (leader de la section provençale de la RN) annonça son intention d'organiser une réunion d'été, en plein air, sur le site exceptionnel de Montmajour : il souhaitait qu'à cette occasion les régions voisines viennent renforcer la Provence pour assurer le succès d'une manifestation dont le retentissement pourrait être grand si une nombreuse assistance était rassemblée ; un matériel important serait édité et mis à la disposition des propagandistes ; le financement était assuré pour l'organisation du terrain, les impressions, déplacements de personnel et de matériel, etc. Bref, le projet était enthousiasmant ! Aussi, "*Aspects*" et la RN s'employèrent à sa réalisation : le journal multiplia les appels, des affichages d'une grande densité et des distributions massives de tracts furent effectués, etc. Le résultat, inférieur à ce qui était espéré, fut cependant encourageant puisque plus de 2000 personnes vinrent le 8 juin 1969 en un lieu, somme toute, d'accès difficile, pour écouter les orateurs royalistes.

A l'automne 1969, Pierre JUHEL propose au Comité de confier à AUMONT l'opération "Kangourou" qui avait pour objet de recruter en 3 mois un nombre suffisant d'abonnés pour qu'"Aspects" put disposer des 5 millions jugés nécessaires à un changement de formule du journal, qui aurait alors eu une présentation plus flatteuse : 687 abonnements nouveaux furent recueillis, mais les 5 millions ne furent pas atteints, et la présentation du journal ne put être modifiée, d'autant qu'un an plus tard, plus des 3/4 des nouveaux abonnements ne furent pas renouvelés. Cependant, l'opération "Kangourou" consacra l'intégration d'Yvan AUMONT dans l'équipe dirigeante de la Fédération parisienne puisque, là encore, son esprit de méthode le rendit très vite indispensable ; les sections prirent plus l'habitude de recevoir de lui toutes indications et consignes. En même temps, il tira de son bulletin des éditions locales à l'usage des différents arrondissements et secteurs. Toujours est-il que l'opération sus-citée eut aussi une autre conséquence, non prévue : les étudiants accusèrent les autorités de la RN de vivre seulement sur d'anciennes habitudes et de limiter leurs ambitions à la conservation d'une petite formation royaliste, ce qui les amenait bien sur à redouter les progrès du mouvement et à préférer leur tranquillité à la poursuite des buts de la RN ; on vit apparaître dans le mensuel étudiant "AFU" des prises de positions contraires à celles d'"Aspects", etc.

Mais cela n'empêcha pas le succès du meeting du 21 mars 1970, à la Mutualité (Paris) où, malgré un climat dont la détérioration devenait de plus en plus sensible, une salle comble applaudit au thème royaliste.

Le 7 juin 1970, plus de 4000 personnes étaient rassemblées à Montmajour ; les affichages répétés avaient créé dans toute la Provence une obsession à laquelle succombaient des curieux, des anciens, des jeunes, etc. Un côté "kermesse" venait, de plus, s'ajouter à la formule initiale de réunion interrégionale de propagande.

Malgré l'éclatant succès de cette manifestation, le camp "MRDS" 1970 fut le témoin de l'état de crise qui rongait le mouvement étudiant : la plupart affirmaient la nécessité de rompre avec la clientèle habituelle des "nationaux" et de la laisser à "Minute" ou "Rivarol", pour orienter le recrutement parmi les "contestataires qui se font les échos des revendications du Pays réel", etc.

Le lundi 5 octobre 1970, Pierre PUJO annonça, en conseil de rédaction, que le numéro d'"Aspects" à sortir contiendrait un article de PLONCARD D'ASSAC ; aucune des personnes présentes ne fit d'observations, cependant, dès après le conseil, FABRE entreprit de monter une "opération de commando" contre le directeur de l'hebdomadaire. Prenant prétexte de l'article de PLONCARD, il présenta aux étudiants ce dernier comme étant un "nazi notoire" : il convenait donc de faire honte à PUJO de conserver un tel collaborateur. Le mardi soir, des affichettes "irrespectueuses" furent apposées sur les murs de la salle de rédaction, des inscriptions où les initiales de PUJO étaient associées aux initiales "SS" et à la croix celtique furent peintes sur les murs des escaliers de l'immeuble. Lorsque PUJO arriva rue Croix-des-Petits-Champs le mercredi 7 octobre après-midi, une douzaine d'étudiants, dont quelques-uns bottés et casqués (!), l'accueillirent aux cris de "Heil PUJO !" et en faisant le salut hitlérien, le suivant dans son bureau et le prenant à partie. PERRIN, le secrétaire général des étudiants,

sommé de mettre fin à cette manifestation, déclara se solidariser avec ses auteurs ; finalement, il ne fut prise aucune autre sanction contre les "coupables" qu'une admonestation de Bernard MALLET.

Le même mois, on vit une importante formation d'étudiants de la RN passer avec armes et bagages à la "gauche militante" : tel qui, quelques semaines auparavant, vendait "AFU" sur une place publique, proposait ensuite, sur le même point de vente, "Rouge" ou un autre organe gauchiste. Gérard LECLERC ressentit d'ailleurs amèrement ce qu'il considéra comme un échec personnel (il était alors directeur de l'IPN), d'autant que les jeunes transfuges disaient, pour leur part, être simplement en avance de quelques mois sur leurs camarades encore demeurés dans les rangs de la RN.

Toujours à la même époque, le représentant des étudiants à la faculté de droit d'Assas interdit la vente et l'exposition d'"Aspects" sur le secteur où il avait autorité.

Pendant la période du Congrès, une crise (une de plus !) éclata chez les étudiants parisiens : une question de discipline opposa PERRIN au chef des commissaires étudiants Bernard LUGAN. Une sanction, maladroite dans son principe, fut prise par PERRIN qui priva temporairement Bernard LUGAN de ses fonctions. JUHEL n'intervint pas dans ce qui n'était a priori qu'une affaire de discipline intérieure des étudiants ; mais, sa "peine" accomplie, LUGAN adressa au Secrétaire général de la RN une lettre par laquelle il dénonçait, de manière précise, un "complot" ourdi contre la direction du mouvement ; Bertrand RENOUVIN pour les étudiants, Louis "Titou" JUHEL pour les Camelots, acceptèrent de mener ensemble une enquête pour vérifier le bien-fondé des accusations de LUGAN. Courant janvier 1971, RENOUVIN déposa un rapport concluant à l'inexistence de ce complot et affirma que rien ne permettait de conclure au bien-fondé des accusations de LUGAN.

Cependant, le Comité Directeur fut amené à discuter de ce que JUHEL présentait comme un "gauchissement" ; à la réunion du 24 février 1971, le Secrétaire général annonça son intention de revoir les épreuves du n° d'"AFU" de mars qui devait parvenir rue Croix-des-Petits-Champs le lendemain matin. Le Comité se sépara à 23h et, quelques heures plus tard, JUHEL faisait disparaître du lot des épreuves une copie de Francis BERTIN, mais il ne vit pas celle de Philippe DARTOIS sur la CFDT, qui parut normalement et provoqua une mise au point de Bernard MALLET dans le n° 1175 d'"Aspects" daté du 25 mars 1971.

JUHEL avisa alors Michel LEDOYEN, directeur d'"AFU", au cours de 2 conversations successives, de son intention de donner un "coup de barre" en s'occupant lui-même de la fabrication du n° d'avril du journal étudiant. En fut aussi avisé le secrétaire de rédaction Michel GIRAUD, à qui il fut proposé de venir à l'imprimerie : GIRAUD pris 24 h de réflexion, puis refusa. Plusieurs articles avaient déjà été composés : 2 furent retirés d'office, de Francis MOURAD-BERTIN, puis JUHEL demanda à RENOUVIN, qui avait signé l'éditorial, d'y apporter quelques corrections pour éviter que n'apparaissent des divergences avec "Aspects". RENOUVIN préféra retirer son article. Alors que le n° était sur le point d'être tiré, l'imprimerie se vit opposer un commandement d'huissier à la requête d'AUMONT, accompagné de Marc-Henri PERRIN et Philippe HOUBART ! AUMONT présenta un titre de propriété du journal, à lui vendu par Lionel MOREUX, gérant de la société éditrice SNIEP, et daté du 4 février 1971. Ce titre de propriété fut la source d'une polémique sur ses origines ; voici la version

de JUHEL (ibid.) : "Je ne comprenais pas comment ce journal, fondé par nous en 1955, et appartenant à l'AF (sic), avait pu passer entre les mains de M. AUMONT. L'explication devait être donnée plus tard. M. MOREUX avait été victime d'un abus de confiance lorsque, en septembre 1970, il était venu signer rue Croix-des-Petits-Champs, un certain nombre de pièces administratives. Une substitution de pièces fut opérée et une signature donnée pour autre chose se retrouvait au bas d'une feuille qui fut par la suite transformée en acte de vente". Réponse d'AUMONT (ibid.) : "la situation juridique de la SNIEP était depuis des années dans la plus parfaite illégalité ! M. MALLET s'en était beaucoup inquiété, et avait chargé un de nos amis, étudiant en droit, de remettre de l'ordre dans tout ça. Or il se trouvait, entre autres, que la SNIEP ne pouvait être propriétaire à la fois d'"Aspects" et d'"AFU", d'où la solution proposée par M. MALLET : une vente "fictive" d'"AFU" à une personne "X" ; un acte de vente, dont le nom du bénéficiaire n'était donc pas marqué, fut signé par le gérant de la SNIEP. Apprenant cela, nous avons récupéré le-dit acte de vente avant de le mettre au nom d'une personne physique, en l'occurrence moi-même ! J'ai payé, par chèque, l'achat d'"AFU", et cet achat est rentré dans la comptabilité d'"Aspects" "ni vu, ni connu"... La vente est ainsi devenue totalement légale, contrairement à ce qu'a dit JUHEL qui n'a jamais très bien compris quel avait été le mécanisme qui nous avait permis d'être propriétaire d'"AFU" !!!".

Vendredi 26 mars 1971 : dans la soirée, après la fermeture des bureaux de la rue Croix-des-Petits-Champs, AUMONT, PERRIN et quelques autres revinrent pour emporter différents objets et pièces d'archives ; des quantités importantes de papier à duplicateur avaient auparavant été prélevées sur le stock existant.

Samedi 27 mars 1971 : AUMONT proclame la "crise" ouverte ; tous les étudiants parisiens en furent avisés et invités à alerter par lettre, téléphone ou déplacement, leurs camarades des groupes de province. Ils devaient aussi demander à toutes leurs relations royalistes, amis ou parents, de se préparer à prendre parti ; dans les bureaux de la rue Croix-des-Petits-Champs et les cafés avoisinants, les discussions les plus vives opposaient les "scissionnistes" et les "fidèles", que les lycéens de l'UNLAC (l'Union Nationale Lycéenne d'Action Corporative) traitaient de "fascistes".

Mardi 30 mars 1971 : c'est dans ces conditions qu'eut lieu une réunion du Comité Directeur ; si celui-ci fut unanime à condamner l'opération, 4 de ses membres se refusèrent à approuver les sanctions envisagées contre AUMONT, PERRIN, HOUBART. Un communiqué portant les signatures de WAGNER, LEMAIGNEN, TOUBLANC et RENOUVIN, non daté, fut alors publié et abondamment diffusé. MALLET répondit dans une note datée du 3 avril 1971. Pierre CHAUVET fut alors chargé d'une mission de conciliation.

Mardi 6 avril 1971 : à 12 h, CHAUVET déjeune avec LECLERC, RENOUVIN et TOUBLANC ; il est convenu que rien ne sera publié ni d'un côté, ni de l'autre, tant que le Comité, qui doit se réunir à 20 h 30, n'aura pas entendu le compte-rendu que fera CHAUVET de cet entretien. Avant l'heure limite pour boucler la mise en page d'"Aspects", qui est 15 h, CHAUVET téléphone à PUJO, à l'imprimerie, pour que celui-ci retire tout ce qui de près ou de loin touche à la crise : article de Roger JOSEPH et divers communiqués annonçant la nomination d'un nouveau Secrétaire général des étudiants et celle d'un nouveau Président de la Fédération parisienne. Dans l'après-midi commence, dans Paris, la distribution d'un bulletin titré "La Nouvelle Action Françai-

se". A 20 h 30, CHAUVET, à qui un exemplaire en est remis lors de son arrivée au Comité, s'indigne de ce non-respect de l'accord. Il téléphone à RENOUVIN qui lui répond que cela ne peut venir que de l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé LECLERC de joindre AUMONT à temps. Ce dernier m'expliquera par la suite que : "oui, nous avons participé à ces "négociations", mais par personnes interposées et avec, de toutes façons, la ferme conviction qu'elles n'aboutiraient pas à cause du blocage que JUHEL et PUJO ne manqueraient pas de provoquer"...

A 22 h, le Comité entend le compte-rendu de CHAUVET. Pendant ce temps, LECLERC téléphone à MATTHIEU, des étudiants de Lyon : "Nous ne pouvons pas les suivre, la rupture est inévitable. Il faut prendre toutes dispositions pour lancer dès maintenant le nouveau mouvement". Et à minuit, le bulletin est expédié par lettres et paquets-poste dans toutes les directions.

Mercredi 7 avril 1971 : "Aspects" paraît sans aucune allusion à la crise, aucun communiqué, etc.

Jeudi 8 avril 1971 : le numéro spécial d'"AFU" contenant l'appel à la dissidence paraît et est diffusé dans la France entière.

Lundi 12 avril 1971 : AUMONT diffuse une note faisant état des négociations et signée par "Le Comité Directeur de la NAF". En même temps, la diffusion du bulletin "La NAF" se poursuit, des enveloppes portant des suscriptions manuscrites d'AUMONT sont postées à "Paris-principal" à minuit.

Mercredi 14 avril 1971 : Me LEMAIGNEN exprime ses "regrets" pour les "erreurs" qui sont à l'origine des manquements à l'engagement du 6 avril. Le Comité Directeur de la RN examine les conditions mises par les scissionnistes à une réunification, marque son accord sur un certain nombre de points, lesquels étaient d'ailleurs à l'étude avant la crise, et rejette les autres : l'une des conditions posées par AUMONT était le départ de JUHEL ; CHAUVET, pour qui l'important était de refaire l'unité à n'importe quel prix, sentait bien alors que, même si JUHEL lui-même s'y était prêté (ce qui était de toutes façons totalement invraisemblable), une partie du public royaliste et Bernard MALLET lui-même s'y seraient opposés, ne serait-ce que pour la raison suivante : le départ de JUHEL eut entraîné automatiquement celui de PUJO, et l'absence des 2 seuls "permanents" du mouvement appartenant au Comité signifiait la fin du mouvement lui-même.

Aussi, le jeudi 15 avril 1971, un constat d'échec étant établi, la rupture peut-être considérée comme consommée.

Samedi 17 avril 1971 : au Comité, CHAUVET propose une réunion générale des cadres de la RN ; PUJO, JUHEL et CHAUVET interviendraient à la séance du matin, puis une commission serait désignée pour étudier des mesures à proposer pour améliorer le fonctionnement de l'ensemble de la maison. La-dite commission tiendrait une première séance l'après-midi pour fixer son plan de travail et décider si elle se scinderait en 2 ou 3 groupes spécialisés, puis rendrait compte en fin d'après-midi de cette première séance ; le reste de l'assistance devant, au cours de la réunion d'après-midi, pouvoir poser des questions à tous les membres du Comité présents, puisqu'ils ne participaient pas eux-mêmes aux travaux de la Commission. JUHEL proposa de reprendre la commission qui avait fonctionné, sous la présidence du Colonel BORJUS, pour le congrès précédent, complétée par des éléments nouveaux à désigner parmi les présents à la réunion du 24...

Samedi 24 avril 1971 : au matin, avant l'ouverture, Jacques MAURRAS dit à JUHEL qu'il avait fait appel à Jean-François CHIAPPE 11

pour donner d'éventuels conseils sur le plan de l'enrichissement du journal. CHAUVET proposa à JUHEL, pour la commission, les noms de plusieurs personnes ; l'une d'elles fit savoir quelques temps plus tard à JUHEL quel devait être le but réel de cette commission : "déboulonner JUHEL" (extrait d'un courrier personnel de JUHEL, daté du 25 février 1972)... Dès la séance ouverte, l'exposé de JUHEL fut suivi de celui de PUJO, puis CHAUVET fit un compte-rendu de ses conversations avec TOUBLANC, LEMAIGNEN, LECLERC ; on entendit ensuite le tonitruant DEBRAY clamer son désaccord avec PUJO. La composition définitive de la commission ayant été arrêtée, JUHEL procéda à l'appel des participants, certains d'entre-eux, empêchés ce jour-là, devant participer aux réunions suivantes. Cependant, Jacques MAURRAS annonça qu'il n'y aurait pas de séance l'après-midi, mais que les personnes désirant s'entretenir avec les membres présents du Comité pourraient revenir, pendant que la commission travaillerait de son côté. A 14 h 30, JUHEL fit rouvrir la "grande salle", tandis que la commission s'installait dans une petite salle réservée. Cette fameuse "commission du journal" était composée de Jean-François CHIAPPE (président), de la cousine de Jacques MAURRAS, Mlle COLLE et de Christian CHARLET (l'appartenance des 2 derniers à la dissidence étant déjà notoire !). En fin de séance, le Colonel BORRUS vint rendre compte à l'"assemblée" du travail de la "commission du mouvement" qu'il présidait : le texte lu présentait une refonte complète de l'appareil dirigeant, le secrétariat général disparaissant, la commission devenant permanente et représentant un pouvoir dont la position vis-à-vis du Comité n'était pas définie clairement ; mais certains commissaires affirmèrent que la note lue par BORRUS ne correspondait pas aux travaux de la commission ! L'heure avançant, on en resta là, et au moment où PUJO et JUHEL quittaient les lieux, MAURRAS et CHAUVET leur demandèrent de se retrouver rue Croix-des-Petits-Champs. PUJO, appelé à un rendez-vous, ne fit qu'y passer, tandis que CHAUVET et MAURRAS essayaient de convaincre JUHEL du bien-fondé des "décisions" de la Commission, en vain...

Dimanche 25 avril 1971 : de Marseilles, CHAUVET appelle JUHEL pour connaître sa réponse, mais s'entends signifier le même refus.

Début de mai 1971 : MAURRAS et CHAUVET, au cours d'une conversation qu'ils eurent dans un bistrot de la rue Croix-des-Petits-Champs, décidèrent de dissoudre le Comité Directeur. PUJO et JUHEL refusèrent à Jacques MAURRAS le droit de prononcer cette dissolution, et PUJO déclara assumer la présidence. Le communiqué de MAURRAS, et l'appel de MALLET le confirmant, furent abondamment diffusés par la radio, voie de presse et par tracts, ce qui n'empêcha pas la réussite du Cortège de Jeanne d'Arc. CHAUVET décida alors de réunir à Lyon une "assemblée constituante" composée des représentants des régions, dûment alertés par lui et DEBRAY, mais ce fut un échec. MAURRAS appela ensuite JUHEL au téléphone pour lui proposer de reprendre la présidence. JUHEL se démettait de leur présidence. PUJO, ayant pris l'avis de la base du communiqué de MALLET du 30 avril, et lui-même PUJO, rencontra donc MAURRAS qui lui apprit que MALLET voulait recompléter le Comité en appelant notamment DRIEU LA ROCHELLE auquel il tenait beaucoup ; de son côté, MAURRAS avançait les noms du Colonel BORRUS et de DE GUBERNATIS ("Un activiste qui n'a pas vraiment assimilé MAURRAS ; toute sa valeur est dans son éloquence dont la forme est bien meilleure que le fond", dicit JUHEL, ibid.). JUHEL avançait les noms d'Antoine MURAT, Félix DURAUD et Roger JOSEPH. Ces 3 derniers furent récusés par MAURRAS qui suggéra à JUHEL : Guy STEINBACH et Guy REROLLE ; le nom

de MOLLARD, avancé par PUJO, fut ensuite retenu par MALLET.

2 juin 1971 : les Comités Directeurs de la RN se réunissent donc, sous la convocation et la présidence de MALLET, qui publie à cette occasion un communiqué.

13 juin 1971 : la foule est aussi nombreuse que l'année précédente à "Montmajour 1971" ; "Aspects" et la RN firent un effort semblable, mais PUJO et JUHEL se virent refuser l'accès de la tribune ; de plus, entre 2 déclarations politiques malheureuses sur le couteau de cuisine et la reconquête de l'Algérie, GUBERNATIS attaqua personnellement JUHEL dans son discours, mais seuls les "initiés" sentirent qu'il se passait quelque chose et s'étonnèrent de l'éviction de la direction parisienne.

30 juin 1971 : à la réunion du Comité Directeur, CHAUVET demande, soit la démission de JUHEL et PUJO, soit l'institution d'un contrôle rigoureux sur eux, exercé par le président de chacune des commissions. L'idée foncière de CHAUVET étant manifestement d'amener PUJO et JUHEL à démissionner de leur fonction respective, ces 2 derniers pondirent alors un libelle polémique, non daté, non signé, et à diffusion restreinte : "Les deux propositions de CHAUVET sont innacceptables parce que :

- Il est de tradition constante à l'AF que le ou les directeurs du journal et le responsable du mouvement soient membres de droit du Comité Directeur. Ils ne peuvent être contrôlés par un autre membre du Comité pour ce qui est de leurs tâches respectives et ne peuvent accepter que le contrôle global du Comité ;

- Les Commissions ne peuvent avoir pour fonction de contrôler le directeur d'"Aspects" et le Secrétaire général de la RN. Leur rôle doit être de les aider à assumer leur tâche, en les conseillant, les informant, en participant à certaines études fondamentales destinées à l'amélioration du journal ou du fonctionnement du mouvement ;

- Le Président M. MALLET a dit, lors de la réunion du 18 juin, qu'à son avis, les commissions devraient désigner elles-mêmes leurs présidents respectifs. CHAUVET, par contre, parle de présidents désignés par la Président. Une chose doit être bien établie : le président de la Commission du journal est le directeur d'"Aspects", le président de la Commission de la propagande est le Secrétaire général de la RN. Il en avait été décidé ainsi lors de la réorganisation du Comité après la mort de Maurice PUJO (...) "... Suit alors une "réponse" aux critiques de CHAUVET, les mêmes en fait que celles émises quelques mois plus tôt par les nacistes ! CHAUVET, d'autre part, annonçait sa décision de faire en Provence un camp d'été, concurrent du "camp MRDS", décision qui était d'ailleurs d'avantage celle de LAVOEGIE qui acceptait de renoncer au camp de Provence si le chef du "camp MRDS" était un Marseillais ! (Le chef de camp, le Toulousain Henri BEC, et le directeur des études, Pierre GOURINARD, avaient déjà été désignés)...

Survinrent les obsèques de MALLET, après lesquelles le Comité se réunit et décida que sa prochaine séance se tiendrait le 1er septembre pour la désignation d'un nouveau président...

1er septembre 1971 : Georges MOLLARD mit en avant le nom de PUJO qui, n'ayant par ailleurs rien sollicité, objecta qu'il avait déjà fort à faire avec la direction du journal ; cependant, la majorité du Comité se prononça pour lui : il refusa, considérant qu'il avait besoin de l'unanimité. L'heure avançait et certains redoutaient de manquer le dernier métro, aussi PUJO proposa-t-il Guy REROLLE... Tous se regardèrent, aucune voix contre... Tous les détails de cette réunion furent largement connus dès les 10 premiers jours de septembre, grâce à quelques

"indiscretions"...

Selon JUHEL, REROLLE fut l'objet, dès sa nomination, d'un "siège en règle" de la part de MAURRAS et de l'"équipe provençale" que JUHEL décrit d'une façon particulièrement savoureuse dans une correspondance privée datée du 25 février 1972 :

"CHAUVET : tu le connais bien, il a beaucoup de dévouement et de générosité. A mon avis, son jugement politique est souvent mauvais. Son état de santé est préoccupant : il fait des crises de dépression. Il est, par ailleurs, sur le plan professionnel, accablé de soucis. Sa rencontre avec l'Abbé DE NANTES l'a fait sombrer dans une sorte de mysticisme et il donne priorité, dans ses préoccupations, à l'Abbé par rapport à nous. Lors de l'affaire BOUTANG, et dans les années suivantes, il fit campagne pour éliminer Georges [CALZANT, ndla], seul obstacle à son avis à la "reconstitution de l'unité", c'est-à-dire au retour de BOUTANG. Je possède là-dessus une correspondance édifiante.

Gérard POL : le jeune président de Marseille (sic). Intellectuellement valable, mais personnage inconsistant, fait pour les seconds rôles, et dont l'attachement à l'AF est encore à mes yeux incertain.

Jean LAVOEGIE : ancien Camelot de Marseille. C'est un cas ! Il tient à la fois de Tartarin, du Capitaine CONAN et d'Henry CHARBONNEAU. Son attachement à l'AF, réel, est fait d'avantage de la vivacité de ses souvenirs de jeunesse que de l'adhésion aux idées qu'il a peu approfondies. La grande époque de sa vie fut pour lui son passage à la Milice où il exerça, semble-t-il, un commandement relativement important dont il a conservé la nostalgie. Ceci explique son goût de l'uniforme, du rang serré, des alignements, des veillées romantiques et des armes à feu. La Milice a correspondu, chez certains, à une volonté de porter l'uniforme en un temps de guerre perdue. Ce fut le cas de ce sous-officier des chasseurs alpins qui se retrouva capitaine ou chef de bataillon chez DARNAND, lequel était également ancien chasseur et ancien chef des Camelots de Provence. LAVOEGIE dut être de ceux que les méthodes militaires de la Werhmarcht et des SS impressionnèrent, et son style de commandement cause un certain malaise. L'AF, à Marseille, fait maintenant penser, dit-on, à une formation fasciste. C'est peut-être vrai et il y aurait là un danger de plus. Toujours est-il qu'après une longue et pénible détention, LAVOEGIE revint vers 1955, et se rendit indispensable auprès de CHAUVET que, maintenant, il domine entièrement, au moins sur un certain plan, car il faut réserver le secteur "Abbé DE NANTES". LAVOEGIE pense aujourd'hui que, s'il ne joue pas un rôle d'importance à l'AF, c'est parce qu'il est barré par PUJO et moi. Vis-à-vis de l'AF c'est une haine féroce. Il affirme à tout propos "qu'il aura sa peau". Dans mon cas, c'est plus complexe. A ses yeux, je représente la moitié de la tradition des Camelots et lui l'autre. A mon sujet, il balance entre une jalousie haineuse et une affection fraternelle. Il est persuadé, et CHAUVET le lui a peut-être dit, que je m'étais opposé à son entrée au Comité. C'est faux, comme je l'expose plus haut, car je n'ai élevé d'objections vis-à-vis de personne et j'ai laissé aller. Son nom n'a pas été prononcé par Jacques MAURRAS. Il y aurait été ni plus ni moins qualifié que d'autres. Il y a, bien sur, son passé de milicien. Il y a aussi autre chose qui relève sans doute de la médecine psychiatrique. Avec un simple verre dans le nez, il pique des colères d'une violence inouïe, dit alors les pires choses, emploie n'importe quel argument et frappe n'importe qui. A Lyon, en novembre, au cours d'un dîner, il se mit à injurier grossièrement Pierre PUJO. Au lieu de lui enjoindre de se taire, REROLLE quitta la salle. Un de nos amis,

membre du bureau de la section de Lyon, s'étant permis une observation, LAVO le frappa violemment au visage. Après une scène extrêmement violente dans la salle du diner, il fut tiré dans une antichambre, et, pendant près de 10 mn, il fut solidement maintenu à terre par des jeunes, en attendant qu'il se calme. Sitôt relevé, il se remit à la recherche de son antagoniste, sous prétexte de lui dire ses regrets, et à nouveau, il lui envoya un coup de poing à la figure. Je réussis à le conduire à l'extérieur, l'air frais le calma et, tranquillement, sérieusement, il me proposa un suicide en commun. Nous irions à sa voiture chercher son pistolet, puis descendrions sur la berge du Rhône, puis, l'un après l'autre, nous nous tirerions une balle dans la tête. Lui et moi n'avions pas de meilleure façon d'en sortir, puisque, de toute évidence, l'AF était foutue ! J'obtins un petit délai de grâce jusqu'au lendemain matin. Et là, à la permanence de Lyon, au cours de la réunion de la commission de propagande, LAVO présenta son projet de constitution de l'AF : une assemblée représentative se substituant à la Direction !

Quittons quelques instants cette émouvante équipe provençale, galéjade inexpugnable, pour en revenir au nouveau président du Comité Directeur, Guy REROLLE, et laissons le soin à JUHEL de nous dresser un portrait de l'heureux élu : "REROLLE est un homme d'impulsion, qu'une réussite professionnelle a gonflé, et qui pense avoir raison en tout. Il ne supporte pas l'échange des arguments. Son flair et son jugement politique sont sujets à caution, de BOUTANG à TIXIER, il en a donné la preuve. Sa connaissance de l'AF est rudimentaire. C'est très courageusement qu'à l'origine, il a accepté des fonctions qu'il n'avait pas sollicitées. L'immensité des soucis que cela représente n'est pas compensée par les "honneurs" correspondants. Les "honneurs", cependant, lui sont montés à la tête. Le sommet des honneurs, c'est le retour à l'unité sous sa houlette. Il ne se rend pas compte que là, il est joué (...)"...Et effectivement, force est de reconnaître que le "règne" de REROLLE fut une longue suite de gaffes et d'erreurs, depuis ses manières de mauvais adjudant jusqu'à la création du poste d'Inspecteur Général pour BORIS (que REROLLE destinait initialement au poste de Secrétaire général adjoint, JUHEL n'ayant même pas été avisé !), en passant par sa tentative d'imposer à PUJO la collaboration de DEBRAY, qui écrivait également dans "La NAF", etc.

Parallèlement à ces incidents mêlant Parisiens et Bourguignons, il y avait à Nantes une situation particulièrement délicate, exploitée par les "Marseillais", car Philippe LEGRAND était en contact avec les Provençaux. Le Vice-président de la section nantaise, HELLE, convoqua un soir de novembre 1971, ses adhérents. REROLLE, ayant eu connaissance de cette réunion, téléphona à JUHEL pour lui demander d'être présent, l'attitude de HELLE étant "ambigue". JUHEL vint donc dans la capitale bretonne mais ne se présenta pas à la réunion, sur le conseil d'amis nantais (dont le fils de MALLET). Ces derniers lui firent un compte-rendu de cette réunion : HELLE avait interrogé les participants sur la position que devait prendre la section, NAF, RN ou "tiers-parti" (en l'occurrence, le clan dit "légitimiste", dont HELLE était sympathisant) ? JUHEL alla donc trouver HELLE le lendemain matin, ce dernier lui confirmant que son intention était de créer à Nantes une organisation indépendante de la RN où toutes les tendances cohabiteraient ! JUHEL lui signifia évidemment son exclusion, confirmée par écrit (le double de cette lettre, résumant entre autres la conversation, fut communiquée à REROLLE, qui ne fit pas de commentaires). Or, à la fin de janvier 1972, JUHEL fit une réunion à Nantes, avec le nouveau président local,

à laquelle HELLE assista. Ce dernier informa JUHEL qu'il avait participé la veille, à Marseille, à une réunion de cadres, sous la présidence de REROLLE, pour arrêter le programme des activités de la N, sur le plan national, pour l'été 1972 !

JUHEL, qui n'était pas au courant, alla chez REROLLE qui lui annonça que la dissidence n'en avait plus pour longtemps, car le retour de LEMAIGNEN, le premier et le plus spectaculaire, ne tarderait pas... Il ajouta : "...Mais tu es le seul obstacle !", nommant de suite JUHEL vice-président !!! Là encore, je laisse JUHEL raconter lui-même cette anecdote croustillante, qui vaut son pesant de sagou (ibid.) : "Il me mit ensuite, sous les yeux, une lettre de CHAUVET, dans laquelle lui était fixée, dans le détail, la façon dont devait être conduit le prochain Comité ! Après quoi, ayant assuré la retraite glorieuse de JUHEL, on ferait appel à l'arbitrage de l'Abbé DE NANTES pour traiter avec la NAF. Bien sur, ma réaction l'irrita et il devint insultant. Je repris alors ma valise dans la chambre que Mme REROLLE m'avait préparé et retournai, à pied et en pleine nuit, à la gare de Dijon", sifflotant sans doute "I'm a poor lonesome cow-boy,..." sur fond de soleil couchant !!!

Celà dit, PUJO n'était pas plus gâté : "Aspects" appartient à une société éditrice dont les actionnaires, fidèles de la RN, anciens Camelots du Roi, etc. ne sont plus engagés dans l'action militante. Le précédent de 1944, où les biens de l'AF avaient été confisqués, avait amené CALZANT à adopter une formule dans laquelle le nouveau journal serait la propriété d'une société commerciale, indépendante du mouvement, et où les actionnaires ne pourraient être amenés à répondre de leur activité politique, Lionel MOREUX, directeur gérant, étant responsable aux yeux de la loi. La mise en harmonie des statuts de la société, qui dataient de 1947, avec les dispositions légales résultant de textes ultérieurs, avait nécessité l'appel à un juriste. Le choix en fut particulièrement judicieux, puisque c'est lui qui organisa le "rapt" d'"AFU" ! Durant l'été 1971, il fut question d'une augmentation du capital de la SNIEP, avec disparition des fidéi-commis et distribution des parts à tous les membres du Comité et à un certain nombre de personnalités extérieures. Le projet mis au point en octobre 1971 prévoyait pour PUJO, directeur responsable du journal, une minorité de blocage par l'octroi d'un plus grand nombre de parts. Ce projet avait reçu l'approbation de Me MURAT, qui était, depuis la fondation d'"Aspects", son avocat. Le Dr REROLLE donna aussi son approbation écrite. Au Comité, MAURRAS déclara ne pas vouloir de parts à son nom, mais ne fit pas opposition au projet. Plusieurs semaines après, alors que l'administrateur avait recueilli les souscriptions des nouveaux actionnaires, le projet adopté fut déclaré rejeté par REROLLE, qui s'avisa tout d'un coup de refuser à PUJO la situation privilégiée correspondant à ses responsabilités. Un nouveau projet prévut alors une répartition entre tous les membres du Comité, et la signature de "cessions de part" en blanc par chacun, à déposer chez un notaire, à la disposition du seul REROLLE ! PUJO et JUHEL demandèrent que ce second projet fasse l'objet, comme le premier, d'une consultation auprès de Me MURAT, ce que REROLLE refusa catégoriquement, déclarant qu'il imposerait sa volonté ; les actionnaires se refusèrent à avaliser l'opération et déclarèrent qu'ils s'en tiendraient, eux aussi, à l'avis de l'avocat de la SNIEP.

Sur ces entrefaites, PUJO pris la parole, un dimanche du début février 1972, à Beaune, lors de la fête des Rois. Arrivant ce dimanche matin à Dijon, PUJO fut invité à déjeuner chez REROLLE, avec le couple DEBRAY (DEBRAY collaborant toujours à

"La NAF")... A la même époque, un journal dijonnais publia une interview de REROLLE, accompagné d'une photo, dans laquelle "la plus haute autorité de la RN" prenait des positions des plus irréfléchies, peu conformes à l'enseignement de Charles MAURRAS, faisant des déclarations imprudentes et montrant une connaissance plus que sommaire des idées d'Action Française. Lorsque JUHEL lui conseilla d'exiger une rectification, REROLLE répondit que la chose était sans importance.

Le 9 mai 1972, REROLLE fait publier une circulaire, mettant en accusation PUJO et JUHEL, et présentant une suite de griefs plus ou moins bien-fondés. Par ailleurs, il était difficile de prendre au sérieux le dernier alinéa concernant les limites de la diffusion de la-dite circulaire qui "vous est adressés personnellement et ne peut être montrée qu'à des militants surs à l'exception de tous ceux qui pourraient voir (...)" puisqu'au Cortège traditionnel de Jeanne d'Arc, où chacun put voir des militants nacistes scander "RE-ROLLE ! RE-ROLLE !", des "dissidents" allaient de groupe en groupe pour offrir la "déclaration présidentielle"... Le même mois, "L'Action Bourguignonne et Franc-Comtoise", bulletin bimestriel imprimé à Dijon dont REROLLE était le directeur politique, publia en première page un article d'icelui, mettant ouvertement en cause la responsabilité de JUHEL dans les événements qui s'étaient déroulés ces derniers mois, sans citer son nom, toutefois, afin de ne pas permettre l'usage du droit de réponse !

Le vendredi 2 juin 1972, JUHEL lui ayant refusé l'accès des locaux de la rue Croix-des-Petits-Champs, le Comité Directeur de la RN se réunit chez Mme MALLET et, à l'unanimité des membres présents (Guy REROLLE, Marcel BORRUS, Pierre CHAUVET, Gérard DE GUBERNATIS, Maurice DE LANSAYE, Jacques MAURRAS, Georges MOLLARD et Guy REAL DEL SARTE), prit les décisions suivantes, notifiées par un communiqué daté du 5 juin : "1/ P. JUHEL est démis de ses fonctions de Secrétaire général de la RN ;

2/ Les présidents des Unions Royalistes ne recevront dorénavant de directives que du Comité Directeur ;

3/ Les efforts doivent porter sur le soutien d'"Aspects de la France" ;

4/ Dans cette perspective (...), plus aucun versement ne devra être effectué au nom de Pierre JUHEL ;

5/ Nos amis sont, invités dès maintenant à se regrouper dans des Unions Royalistes parisiennes ou provinciales sous l'autorité d'un président qui sera nommé ou confirmé par le Comité Directeur".

C'était l'acte de naissance de ce qui deviendra rapidement la Fédération des Unions Royalistes de France (FURF), qui pourra faire l'objet d'une seconde partie de cette historiographie si vous le souhaitez.

Pour tous renseignements supplémentaires, lettres d'insulte, colis piégés, brutalités, voies de fait, etc., veuillez écrire au siège de la NAR, à mon nom.

Anarchiquement votre,

Yann GWELTAZ

Merci à Yvan AUMONT, Yves BRUNO et "X" pour leur aide dans mes investigations archéologiques, et à Frédéric AIMARD qui publie décidément n'importe quoi...

ESPAGNE

Felipe, prince « guapo » des Asturies

Le programme d'études du prince héritier Felipe vient d'être rendu public à Madrid. La nouvelle a rempli les colonnes des quotidiens, fait la première page de plusieurs hebdomadaires, ouvert les bulletins d'information de la radio nationale. Car, pour le fils du roi Juan Carlos, beaucoup d'Espagnols ont les yeux de Chimène.

De notre correspondant

Madrid. — Les faits et gestes de ce jeune homme de seize ans blond et élancé, très *guapo* (séduisant) au dire des jeunes filles, mais à l'aspect timide et réservé, passionnent aujourd'hui l'Espagne, celle des hommes politiques tout comme celle du commun des mortels. La monarchie a suffisamment montré, ces dernières années, qu'elle constituait le garant de la démocratie fraîchement retrouvée pour que le sort de celui qui sera sans doute, au début des années 2000, le roi Philippe VI d'Espagne, apparaisse, plus que partout ailleurs, comme une affaire d'Etat.

Le destin de Felipe Juan Pablo Alfonso de Todos los Santos Borbon Schleswig-Holstein, prince des Asturies, de Gerone et de Viana, est donc désormais tout tracé. Il complètera, durant une année, ses études secondaires au Canada, dans un collège proche de Toronto. Il s'agira de parfaire sa connaissance de l'anglais et du français, de prendre contact avec les réalités du monde extérieur et, comme le souligne le communiqué du Palais royal, de « fortifier son caractère dans un milieu moins protégé ». De retour au pays, il étudiera dans les académies militaires des trois armes (aviation, marine, armée de

terre) : le roi est également commandant en chef des forces armées, titre dont les Espagnols ont pu apprécier toute l'importance lors de la tentative de putsch du 23 février 1981 ! Enfin, le prince héritier parachèvera sa formation par des cours universitaires, principalement de sciences politiques et économiques, de droit et d'informatique.

Joueur de flûte

Il y a deux ou trois ans déjà que le prince Felipe avait fait son entrée dans le monde. Mais, depuis quelques mois, les photos de ce jeune homme au visage sérieux et au blazer toujours irréprochable ont envahi les pages des journaux. On ne compte plus les prix qu'il a remis, les titres honorifiques qu'il a reçus. Il s'est vu, par exemple, nommer, en peu de temps, président d'honneur de l'Association des journalistes européens, du Festival international de folklore méditerranéen, de la Confrérie des étudiants de Grenade, et scout d'honneur de l'Association des guides aztèques de Mexico.

Les détails de sa vie privée passionnent la presse, et pas seulement celle du cœur. Le très sérieux quotidien *El País* publiait il y a peu une interview détaillée de l'artisan qui a réalisé le cartable du prince héritier. Le journal *Diario 16*, de son côté, s'émerveillait de voir Felipe utiliser à l'école les mêmes stylos que ses condisciples et écrire sur des blocs-notes « tout à fait courants ». Les goûts du prince n'ont plus de secret pour personne : il se passionne pour l'astronomie (il s'est vu offrir par ses parents un télescope de couleur orange), l'histoire et la science-fiction, mais n'aime pas beaucoup les mathématiques. Il joue de la flûte, fait beaucoup de

sport (ski, voile, football), aime la musique classique, comme sa mère la reine Sophie, et est un fervent partisan de l'Atletico de Madrid. Enfin, il faut noter qu'il est Verseau, avec ascendance Géméaux.

« On dirait un prince de conte de fées, lit-on dans un quotidien madrilène d'informations générales. Il est grand, blond, séduisant et intelligent, et il a toujours vécu dans un palais. » Les activités scolaires du prince, qui étudie actuellement dans un collège privé de la capitale proche du Palais royal, sont également l'objet de l'attention générale. Les journaux sont ravis de constater qu'il ressemble à « un étudiant comme les autres » (ou presque, vu la présence discrète mais permanente des gardes du corps qui ne le quittent pas d'une semelle), tandis que les responsables du collège expliquent aux journalistes que la reine Sophie (qui suit de très près les études de son fils) n'oublie jamais de prendre rendez-vous lorsqu'elle vient voir le proviseur. Elle a cessé depuis peu d'accompagner Felipe à l'école, celui-ci considérant qu'à son âge cette pratique commençait à devenir quelque peu pesante.



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Au milieu de cet engouement général pour les faits et gestes du prince, s'apparentant chez certains à de l'adulation, les stratèges du Palais royal semblent garder la tête froide. L'objectif du général Sabino Fernandez Campo, secrétaire général de la Maison du roi et véritable chef d'état-major de l'opération, est d'introduire pas à pas le jeune prince dans les arcanes de la vie politique, en lui forgeant progressivement une image publique distincte de celle de son père. Une opération à la fois délicate et capitale, qui influera beaucoup sur le destin politique du pays.

Le premier discours

Né le 30 janvier 1968, Felipe fut nommé prince des Asturies (le titre porté en Espagne par l'héritier du trône) neuf ans plus tard. Son enfance, qui se déroula dans une époque d'incertitude quant à l'avenir réservé à la dynastie, fut discrète : quelques photos dans un journal d'un petit garçon jouant avec un ballon ou un train miniature constituèrent pendant plusieurs années le seul témoignage public, pour les Espagnols, de l'existence de celui qui doit devenir un jour leur monarque. En 1977, il apparut pour la première fois dans une cérémonie officielle lorsque son père Juan Carlos se présenta devant le premier Parlement démocratiquement élu.

Une fois la monarchie intronisée en concordance avec les nouvelles institutions, le

prince héritier commença à s'initier aux devoirs de sa charge. En octobre 1981, à treize ans, il prononce à Oviedo son premier discours, à l'occasion de la remise des prix d'une fondation portant son nom. La même année, il donne son premier entretien à la presse, en se maintenant dans de prudentes généralités : *" Etre roi, pour moi, c'est faire la même chose qu'a faite et que fait mon père. "* L'année suivante, il se hasarde à des déclarations plus précises : *" Je ne comprends pas qu'on puisse être roi d'une partie seulement de la population. "* Une phrase qui est tout sauf banale, dans un pays qui a précisément souffert, tout au long de quarante ans de dictature franquiste, de l'exclusion d'une Espagne par l'autre, celle exerçant le pouvoir.

Ces apparitions publiques ne sont bien sûr pas le fruit de l'improvisation : tous les contacts du prince avec les organes de communication sont sévèrement contrôlés, triés (et, le cas échéant, leurs résultats expurgés) par la Maison du roi. En octobre 1982, la télévision espagnole diffusait aux quatre coins du royaume un long film (élaboré pendant plusieurs mois) relatant avec force détails la vie quotidienne du futur Philippe VI d'Espagne. Dans les chaumières, on s'attendait face à ce petit jeune homme à la fois si important et si simple, jouant au football ou plaisantant avec ses condisciples, tout en apprenant le soir, une fois rentré de l'école, son dur métier de roi.

Une tâche difficile

Mais c'est en octobre 1983 qu'il connaît véritablement son baptême du feu. Accompagné du président du gouvernement Felipe Gonzalez, il traverse l'Atlantique

pour assister en Colombie aux cérémonies marquant le 450^e anniversaire de la ville de Carthagène, fondée par un Espagnol. Pour la première fois, au milieu d'un parterre de chefs d'Etat et d'hommes politiques, le prince héritier représente officiellement son pays à l'étranger. La presse de Madrid célèbre à l'envi son *" aplomb "*, son *" assurance "*, sa *" résistance physique "*. Son hôte, le président colombien Belisario Betancur résume alors en une jolie formule la paradoxale singularité de la situation : *" Un prince des Asturies, héritier de la couronne des Bourbons, et un chef de gouvernement socialiste espagnol qui était jusqu'à il y a peu dans la clandestinité, acclamés par un demi-million de Colombiens à Carthagène : c'est bien la dernière chose à laquelle auraient pensé les historiens ! "*

Si l'éducation du prince semble donc sur la bonne voie, le chemin qui reste à parcourir est ardu, et la tâche de roi difficile, surtout dans l'Espagne actuelle. Pour l'apprendre, le prince héritier dispose il est vrai d'un bon exemple : celui de son père (qu'il imite d'ailleurs en tout). Plus que des leçons théoriques, sans doute aura-t-il appris l'essentiel d'une nuit interminable : celle du 23 février 1981. Aux côtés de son père jusqu'au matin, luttant désespérément contre le sommeil, il put alors l'entendre appeler au téléphone, un à un, les principaux chefs militaires pour les convaincre de ne pas se joindre à la tentative de putsch. De ces heures décisives, le prince Felipe retint une leçon fondamentale : que de toutes les tâches qui incombent aujourd'hui à la monarchie espagnole, la plus noble est certainement la défense de la liberté.

THIERRY MALINIAK.

L'EVICITION DES CAROLINGIENS EN 987

L'interview de Laurent Theis, dans le numéro de vacances du 18 juillet, ainsi que divers autres articles antérieurs, annonce que ROYALISTE a l'intention de solenniser le millénaire de l'accès d'Hugues Capet à la couronne de France Occidentale en 987.

Il n'y a pas à critiquer l'hommage global qu'il faut rendre à l'instrument politique, capital quoique non unique, de française, que fut la dynastie capétienne. Mais, ce me semble, il n'est pas nécessaire, pour cela, de jeter rétrospectivement un honneur excessif sur l'acte de juin 987.

A ce moment-là, la légitimité carolingienne était plus ferme, moralement et politiquement, que celle des deux familles (la robertienne et la bourguignonne de Raoul) qui avaient assuré l'interim de la royauté lors des déplorables minorités des héritiers successifs de Charles le Chauve. Les morts prématurées des princes avaient été des malheurs, non pas des fautes; la succession ininterrompue de mâle en mâle jusqu'en 1328 fut une chance, non une vertu.

Si (comme le fait remarquer B. Fessard de Foucault dans le même numéro de vacances) si, en bonne perspective royaliste, il ne faut pas, en premier lieu, regarder les talents personnels du prince prétendant mais sa condition politique et institutionnelle, il faut dire que le prétendant carolingien malheureux, Charles de Lotharingie, représentait alors, comme l'aurait fait tout prétendant de souche carolingienne, une image plus large de la France, puisque son droit héréditaire s'étendait théoriquement sur tout l'ancien Empire carolingien, et en tout cas très concrètement sur la France moyenne. Un Carolingien pouvait prétendre à régner jusqu'au Rhin et aux Alpes; un Capétien élu était sans droit à l'est de l'Escaut, de la Haute Meuse, de la Saône et du Rhône.

La volonté de marquer les droits des descendants de Charles le Chauve sur la France moyenne s'était, sans discontinuité, concrétisée au X^{ème} siècle : Charles III (dit injustement le Simple par ses ennemis les féodaux) avait été roi de Lotharingie en même temps que de France occidentale ; Louis IV d'Outremer avait symboliquement prénommé son fils aîné Lothaire; quoique celui-ci ne fût appelé à régner que sur la France occidentale; et l'établissement de son fils cadet Charles comme duc de Lotharingie ne signifiait nullement la soumission à une politique allemande, mais le maintien des droits héréditaires sur la France moyenne, là où étaient le berceau de la dynastie et aussi la part la plus fidèle de ses biens familiaux.

Si la famille robertienne était toujours prête à assurer les interims de royauté et même à assurer la royauté entière si les Carolingiens sortaient de l'histoire, ni la mort du roi Lothaire, ni celle du roi Louis V n'ouvraient cette situation de vacance ou d'interim. Que le fils de Hugues Capet, Robert, ait reçu une «éducation d'évêque» pouvait bien se justifier pour qu'il soit bon duc de France du nord et puisse envisager les autres éventualités;

mais cela ne le rendait pas plus digne de la royauté que l'éducation remarquable donnée, en exil, au futur Louis IV d'Outremer par sa mère Ogive et les moines anglo-saxons.

Le changement de dynastie en 987 est le résultat d'un complot. L'impératrice Théophano, régnant en Allemagne et en Italie sous le nom de son mari puis de son fils, était, à titre de Byzantine, très étrangère à l'idée carolingienne, enracinée dans le terroir mosan-rhénan, mais très perméable à l'idée cosmopolite de l'Empire universel : pour elle, le but politique était d'utiliser les forces militaires germaniques pour dominer Rome, pour garantir le jumelage docile de la papauté à l'Empire, et pour tenter la réunification des aigles de Rome et de Constantinople. Et pour cela, il fallait la tranquillité à l'ouest. Un candidat roi de France qui arrêterait sa prétention à l'ouest de Cambrai, à l'ouest de Verdun, à l'ouest de Lyon, à l'ouest de d'Arles, était pour elle très désirable.

Or il y avait à Reims un archevêque, Adalbéron, de la maison d'Ardenne. Sa famille, d'une valeur indiscutable, favorisait en Lotharingie, depuis des dizaines d'années, la politique des empereurs ottoniens aux dépens des Carolingiens. Adalbéron devait pourtant sa mitre au roi carolingien Lothaire qui avait pratiqué une politique de réconciliation avec la France orientale (ou Germanie) de façon à reprendre pacifiquement pied en France moyenne. Or Adalbéron et son secrétaire Gerbert rêvaient d'une politique constantinienne de gouvernement du monde par le pape et l'empereur associés. Ce qui supposait que les rois de France occidentale fussent cantonnés le plus à l'ouest qu'il fût possible : le programme carolingien ne pouvait l'admettre, mais un roi élu non carolingien devait bien l'accepter. Adalbéron et Gerbert n'étaient pas des germanophiles (le mot n'avait pas de sens au X^e siècle !) ; ils étaient des cléricaux, visant à la puissance temporelle de l'Eglise, une Eglise impériale, sur tout l'Occident et sur Byzance. Et le procédé, lors de la mort de Louis V, est un procédé clérical : camoufler leur véritable visée en exploitant le rôle du sacerdoce dans le changement de règne, pour peser sur le choix de l' élu. Quand, quelques années plus tard, et après avoir dû avaler diverses couleuvres, Gerbert devint pape lui-même, il persévéra dans la même prétention ottonienne et constantinienne en se donnant le nom de Silvestre II : or Sylvestre I^{er} est le pontife qui a, d'après une pieuse tradition, baptisé le grand Constantin ! Il avait d'ailleurs tellement bonne conscience, qu'il a laissé ses disciples publier de son vivant le recueil de ses lettres, y compris avec l'Empire !

Il existait bien un argument très fort de droit public chrétien au bénéfice des Carolingiens : c'était l'anathème pontifical lancé, depuis l'avènement royal de Pépin le Bref, contre ceux qui s'opposeraient à sa descendance. Le seul moyen de le passer décemment sous silence, c'était de stigmatiser l'indignité de Charles de Lotharingie : il n'est pas fils du dernier roi défunt, mort à dix-huit ans (lui, le fils de Louis IV d'Outremer !), il n'est pas français (lui qui est duc de Lotharingie, berceau des Carolingiens!), il s'est mésallié (alors que son fils aîné et héritier présomptif a pour mère une Vermandois !). Ce qui n'est pas avouable, c'est

qu'un roi provincial assurera mieux à l'Empire la possession tranquille des bastions mosans-rhénans et alpins-rhodaniens.

Laurent Theis fait remarquer, à juste titre, que les premiers Capétiens eurent très vite à débattre avec les empereurs ottoniens. Mais un geste leur était en tout cas interdit : c'est celui du roi Lothaire, repoussant les envahisseurs allemands des hauteurs de Montmartre vers le Rhin, et retournant hardiment vers l'est la tête de l'aigle dorée qui dominait le palais impérial d'Aix-la-Chapelle. Seul un Carolingien avait le droit d'agir ainsi.

La conduite de Hugues Capet envers son compétiteur r. reux fut profondément indigne. En laissant pourrir et mourir dans la tour d'Orléans l'héritier de Charlemagne, son épouse et au moins un de leurs fils, Capet a préfiguré atrocement la tour du Temple et la guillotine de Louis XVI et des siens.

Le sacre anticipé du fils de Hugues Capet, puis de tous les héritiers successifs (dont quelques uns moururent avant leur père) atteste bien qu'aux yeux des premiers Capétiens eux-mêmes, pendant deux siècles, le sang ne leur garantissait pas la succession. La littérature des chansons de geste, pendant la même période, témoigne de la nostalgie populaire pour la légitimité issue de Charlemagne. Et on sait que le premier roi à n'avoir pas été sacré du vivant de son père fut Louis VIII : sa mère, provenant des comtes de Hainaut, lui avait apporté le petit filet de sang légitime venu par les comtes de Namur, dont un ancêtre avait épousé une des deux filles survivantes du prisonnier de la tour.

Il va de soi qu'il n'est pas question d'agiter aujourd'hui la perspective d'une restauration carolingienne ! Mais il ne faut pas cacher que le maintien d'une dynastie carolingienne au Xème siècle et jusqu'aux Temps Modernes aurait posé tout autrement la question de la frontière orientale de la France, qui a été si dramatique jusqu'au XXème siècle. encore maintenant, il reste beaucoup de francophones au delà de cette frontière, sous des nationalités plus ou moins forgées ; et les Flamands, les Mosellans et les Rhénans, en mille ans, auraient eu le temps de participer à la France mieux que ne l'ont fait les Flamands du Nord, les Alsaciens et les Welches de Lorraine. Une France plus multilingue qu'elle ne l'est devenue, aurait été moins aveugle devant le problème de ses diversités encore si mal acceptées, et aurait probablement exercé bien plus d'attrait sur l'Allemagne, France Orientale, pendant les longs siècles où le destin politique de celle-ci fut morcelé.

Au XVème siècle, les ducs de Bourgogne, Valois et Capétiens, Philippe le Bon puis Charles le Hardy eurent, pendant quelques dizaines d'années, une forte base territoriale établie en vieille terre carolingienne, méprisant superbement la frontière du vieux traité de Verdun. Si l'on admet que les défaites de Charles en Suisse résultèrent d'une plaie d'argent due à la faillite de la banque Médicis ; si l'on admet que la défaite de Nancy ne fut grave que parce que Charles y perdit la vie ; si l'on admet que, si Charles eut une fille pour héritière, ce ne fut qu'un malheur et non pas une faute politique, et qu'un héritier masculin hypothétique aurait pu parfaitement être l'époux d'une quelconque héritière féminine Habsbourg, si l'on admet que la politique matrimoniale consécutive des ducs de Bourgogne pouvait bien faire espérer, dès avant

la fin du XVème siècle, l'héritage lorrain et provençal du roi René et celui des ducs de Savoie; si l'on admet cela, il faut reconnaître qu'en 1588, l'héritier du dernier Valois aurait été, non pas un Bourbon de Navarre, mais le souverain des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bohême, de Milan, de Naples, de la Sicile, des Espagnes et des Amériques. C'eût été autour de la France que se serait refaite la France de Charlemagne. Il n'en a pas été ainsi. Mais cela oblige à ne pas tellement se réjouir de la politique courte et brouillonne de Louis XI et à ne pas se laisser influencer par les dénigrement auto-justificatifs du traître Philippe de Commines.

Que les premiers Capétiens aient pratiqué une politique matrimoniale en direction de la France moyenne où ils étaient sans droit héréditaire, c'est l'évidence : Robert II a épousé une princesse d'Arles, Philippe Ier, une princesse de Hollande et Louis VI une Savoyarde. C'était bien. Bien, mais sans suite. Cela n'a pas empêché les empereurs d'Allemagne d'aller se faire sacrer à Arles jusqu'en plein XVème siècle, ni les dauphins de Viennois (quand ils furent héritiers de France) d'être plus ou moins vassaux de l'Empire, ni les nobles de Provence de contester, en 1789 encore, leur appartenance au royaume. Tout cela est sorti de 987.

Malgré tout cela, il est vrai que, dans l'ensemble, les Capétiens ont bien régné, et que leur droit royal, ils l'ont conquis depuis longtemps. Mais ils l'ont conquis avec un handicap, que la France porte encore. On peut honorer la Maison de France, tout en avouant que son avènement de 987 mérite plus d'ombre que de louange. Les débuts ne sont pas toujours beaux.

Paul LEBURTON
(Liège)

CAMEN

Poésie de Philippe DELORME (né en 1960)

CAMEN

*Un être gris sur un mur gris s'efface
Sa vie n'est qu'un long et lent cheminement
Vers d'autres terres aux ciels d'orage
Qui n'ont plus d'ailleurs que le nom*

AU PLUS HAUT

*Quand il monta au Paradis
Le libre-penseur s'attendait tout au plus
A voir une entité bizarre
Et puis ce Vieux est apparu
Il était comme dans la nuit de son enfance
Il portait une barbe bien soignée blanche et lissée
Il avait une vaste robe immaculée
Qui le couvrait entièrement
A ses lèvres un sourire de bonté sereine
Il reconnut à la droite du Vieux le Fils du Père
Vêtu d'un simple pagne
Et qui saignait aux mains et aux pieds
Celui-là aussi le regardait en souriant
Et puis derrière la foule des Elus
D'abord les Douze
Et puis de nombreux autres
Il vit saint Denis la tête sous le bras
Et sainte Jeanne sur son fier destrier
Et tous les Saints qui ne cessent
Il se souvint de cette prière qu'il entendait jadis
Sans bien même la comprendre
Venait enfin émergeant de la brume
Le Peuple des Rachetés
On distinguait de petits groupes
Parmi eux des soutanes d'antan
Et tous portaient des cierges
Et chantaient des cantiques
Le libre-penseur se prit à chanter avec eux
Mais il se dit soudain
Que tout cela était impossible
Et dans un tourbillon
Tout cela disparut*

DISLOCATION

*Et si un univers aux couleurs de l'espace
Et pour jamais le temps rien plus que triste impasse
Mais si d'exil expire en murs de mort au monde
A vie d'azur aspire hors gèble que mers sorrent*

CLIN

*Hors de là n'existe pas
Hors d'ici et hors d'alors
Ne sont que mauvais songes
Et je crois entrevoir
Un monde où ne sera
Où tout se rythmera
En un flanc régulier
Battant insolemment
Le déclin du vieux monde
Il faut un temps cesser
De différer sa vie
Pour vivre enfin vraiment
Un instant d'infini*

MARCHE

*Alors souffla l'air dans la brume du soir
Alors le soleil apparut
Les nuées s'élevèrent et la terre
Prit des teintes de vie
Les prés s'éveillèrent aux parfums
Vallonnant à loisir
La trame de nos pas
Les monts dressèrent entre le rêve et moi
Leurs âmes de granit
A mon âme de chair
Les flots mouvants
Baignèrent encore
Le plat grisant
De mes bras à mon corps
Et vint cette espérance
D'affirmer que bientôt
Enfin
S'apaiseront les fers*

POÉSIE

ASCALE VEZZANO

ou la naissance d'une œuvre

Pascale Vezzano a vingt ans. Son pseudonyme est déjà un riche enseignement à son sujet - ou déjà un début d'énigme. Vezzano, c'est le mont mystérieux que découvre Aldo, dans le « Rivage des Scyrtes » de Gracq. Une hauteur sèche où viennent se briser les flots. Un mont de la solitude... L'œuvre de Pascale Vezzano est aussi tout cela. Tout du moins le début de son œuvre. Pour l'instant, elle ne publie qu'en revues, mais quels délices pour les amateurs de bonne poésie !

Ecoutez :

« Le silence s'émiette
près des visages clos

— à qui donner à voir
l'écume d'un sourire ? »

Aucun des mots n'est inutile. Un style « qui fait mouche à chaque coup », dirions-nous trivialement. L'œuvre de Vezzano est une quête silencieuse, dont les poèmes sont les étapes. Mais une quête de quoi, et qui la mènera où ? La réponse fuse, rapide : « Finir par regarder la mort de biais ». Ainsi ce serait donc cela, déjà, l'accomplissement ?

Illuminée par cette obsession de la mort, l'œuvre grandit encore.

« La terre porte l'absence
en sa chair noire
comme l'épure de son cri... »

Vezzano referait-elle à sa manière le sermon sur la mort de Bossuet ? Voudrait-elle nous faire comprendre que là, derrière chaque chose, derrière l'amour, comme le sentait si bien Stendhal, il y a ce néant qui nous torture inlassablement ? Elle dit cela encore mieux : « la nuit est un corps qui déchire les eaux ». Sa démarche est pourtant différente de celle de Béaudelaire, qui entrevoyait la mort comme solution unique, comme ultime évasion : « Plonger au fond du gouffre, Enfer ou Ciel, qu'importe ? / Au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau ! ». Il ne s'agit pas de la même quête chez Vezzano. Il s'agit plus en fait d'une reconnaissance. On ne souhaite pas la mort, on la dévoile, on la découvre.

Il y a encore chez elle ce que nous pourrions baptiser - arbitrairement - les fugitives impressions. Dans « la communication poétique », Mounin explique que le lecteur doit avoir l'expérience de la situation mise en scène par l'auteur pour lire pleinement ; il doit retrouver un sentiment éprouvé qu'il n'a pu formuler lui-même. C'est peut-être pour cela qu'il aimera les textes de Vezzano. Au crépuscule du soir, il comprendra mieux, il sentira pleinement les deux vers d'un poème sans titre :

« la lune éclabousse
les peaux mortes du jour ».

Je vis pleinement cette phrase les soirs de juin, assis sur le banc de mon jardin, au milieu des roses, lorsque la lumière décroît. Je lis pleinement. Je rumine, comme disait le père Nietzsche. Il en va de même pour deux autres vers, dans « Goutte à goutte » :

« Dans le jardin d'hiver
le ciel palpe les flasques ».

Même s'ils signifient autre chose que ce qu'ils semblent être, ces deux vers vivent aussi sans le reste du texte, ils nous parlent. Ils nous signifient une sorte de mélancolie, un espoir déçu peut-être ; la tristesse de certains dimanches d'hiver...

Ce sont les fugitivités vezzaniennes. Mais le poète ne propose par qu'un lieu réel ou imaginaire, une situation, déjà traversés par le lecteur. Il est là, comme le disait si bien Eluard, pour « donner à voir ». Le lecteur éprouve un sentiment inconnu, découvre un ailleurs insoupçonné auparavant. Il ne s'agit plus simplement de fugitives impressions, mais véritablement de déflorements de l'imaginaire :

« A la gorge des pierres
l'aube étreint l'incarnat des tombeaux

la lune glisse sur les bords d'enfance ».

Et bien sûr - c'est l'art du poète -, la conjugaison de ces divers composants provoquent l'émotion, la suprême sensation. L'envie de relire au calme, en les répétant à voix haute, les quelques vers prononcés à l'instant mais trop vite. A vous de découvrir le reste de l'œuvre et d'y chercher, d'y mettre, ce que vous voudrez.

LAURENT BOURDELAS

P. Vezzano
a publié
dans le
numéro 4
de «FRICHES»
(3, rue E. de
Girardin,
87000 Limoges).

LE LYS ROUGE

Depuis 1976, le «Lys Rouge» s'est voulu espace de liberté, revue laboratoire, fenêtre ouverte sur des domaines échappant d'ordinaire à nos investigations. Pour découvrir les différentes phases de cette revue, armez vous de toute votre indulgence et commandez quelques numéros anciens. Il en reste encore pour les numéros suivants : Numéro 4 : Enquête sur le logement; étude sur l'enseignement; vers une nouvelle politique industrielle. poly. 56 pages : 5 F — Numéro 5 : L'aménagement industriel, économique et touristique du territoire : reconnaissance de l'écologie; Débat sur le nucléaire; Projet de réformes études médicales. poly. 32 pages : 5 F — Numéro 6 : Combat pour la franchophonie; le système monétaire européen; la France est royaume, par Luc de Goustine. poly. 36 pages : 5 F — Numéro 8 : Dossier Sécurité Sociale - Enquête sur le logement. poly. 40 p.: 5F — Numéro 9-10 : Débat sur la légitimité; le discours légitimiste est nécessairement de synthèse; légitimité et élection présidentielle; le concept de légitimité chez Ph. de Saint Robert; réflexion sur la tradition royale par H. Montaignu; l'orléanisme. brochure de 30 pages : 10 F — Numéro 11 : Débat sur la légitimité (2) : l'Etat légitime; la révolution légitime; le prince et le peuple; textes et documents / Débat sur l'Espagne (1) : texte intégral de la constitution; l'Espagne et la décentralisation; Monarchie espagnole et projet monarchique français. broch. 36 p. :

10 F — Numéro 12 : Débat sur la légitimité (3) : fondement historique de la légitimité gaullienne / Débat sur l'Espagne (2) : Des prérogatives de la Couronne; lecture critique d'un numéro de la revue «Pouvoir». broch. 35 p. : 10 F Numéro 13 : Un projet culturel pour le bassin de l'Adour - Enquêtes sur les monarchistes étrangers. broch. 32 p. : 10 F — Numéro 14 : Courrier des lecteurs; la NAR et le PPM portugais : une ligne politique pour l'an 2000; reportage sur les journées royalistes en italien; Hegel, Dieu et l'Etat; Etude sur le revenu agricole. poly. 32 p. : 12 F — Numéro 15 : Lettre sur l'avenir du royalisme; débat sur la politique économique du gouvernement; Royalistes et républicains à Lyon dans les années 1830. poly. 34 p. : 12 F — Numéro 18 : La bataille du bi-centenaire de la révolution; «Charles Maurras et la question sociale» devant la presse; «Charles Maurras et le socialisme» (bonnes feuilles); Nouvelles du royalisme à travers le monde; La nouvelle citoyenneté (1). poly. 40 p. : 12F — Numéro 19 : Livre de presse des Girault de Coursac; Monarchisme international; «La Nouvelle Henriade» (poésie de B. Dumas de Mascarel); La Nouvelle citoyenneté (2). poly. 30 p. : 10 F.
— Numéro 20 : Connaissez-vous les royalistes d'aujourd'hui ? (brochure de 30 pages) : 10 F.

Toute commande accompagnée de son règlement à l'ordre de «Royaliste»
CCP 18 104 06 N Paris.

DÉBAT :

MONARCHIE ET DEMOCRATIE (1)

«Avec la monarchie pour rendre la parole au peuple».

Après l'échec du référendum, restent néanmoins posé le problème des conditions de la participation, aujourd'hui menacée, des citoyens à la vie publique».

C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de montrer que le jeu politique et plus particulièrement le monopole de la représentation nationale par les partis politiques n'est pas de nature à élargir la démocratie et constitue même un danger pour la démocratie des institutions.

Cette impasse lourde de significations, témoigne des insuffisances actuelles de la Constitution de la Ve République; et nous permet d'avancer que la monarchie en tant qu'institution arbitrale est la condition nécessaire pour assurer l'élargissement de la démocratie, en d'autres termes : rendre la parole au peuple.

LE JEU POLITICIEN : LA DEFIANCE DES FRANÇAIS

Les Français ne comprennent plus les hommes politiques et leurs discours. Le phénomène n'est pas nouveau mais semble atteindre aujourd'hui une dimension telle qu'il est fondé de déclarer qu'il y a divorce entre le peuple et ce qu'il est convenu d'appeler la classe politique.

Divorce d'autant plus grave qu'à travers la classe politique, c'est la signification même du pouvoir politique qui n'est plus comprise voir admise. Cette dérive ou plutôt cette captation du pouvoir politique par la classe politique - elle-même déchirée par ses contradictions permanentes - (les exemples sont nombreux et notamment l'affaire du référendum) explique que les Français rejettent tout en bloc.

Notre rôle est de rappeler que le pouvoir politique n'a de sens que s'il est au service de la communauté nationale toute entière. Les Français, d'ailleurs, ressentent confusément cette nécessité, tout comme ils considèrent comme juste et légitime le

débat politique par l'intermédiaire des partis, des élections, et des consultations directes par référendum.

Cette contradiction restera incontournable tant que ne sera pas posée en termes radicalement nouveaux la question fondamentale du pouvoir politique et de sa situation par rapport à la société civile.

Mgr le Comte de Paris dans sa «Lettre aux Français» nous interpelle et situe le problème dans sa dimension historique : Depuis deux siècles, le pouvoir politique a été immergé dans la société, de sorte qu'il appartienne au peuple et ne soit pas différent de lui. L'histoire moderne a démontré la vanité de cette théorie et l'échec de cette ambition. Le pouvoir n'a jamais appartenu au peuple, mais à de petites fractions de celui-ci que l'on nomme partis. Or le mot le dit - un parti ne peut devenir le tout, à moins de détruire la liberté de pensée et d'action de ceux qui ne sont pas de son avis. Là se situe le paradoxe fondamental de notre vie publique, qui rend insoluble la question du pouvoir politique : selon le vieil adage de notre droit, nul ne saurait être à la fois juge et partie ou en termes politiques, arbitre en même temps que partie prenante aux conflits de la société. Sinon, l'œuvre de justice sociale se trouve compromise par les préférences de classe ou de clan.»

Par ces propos, il est montré que «l'extériorité» du pouvoir politique est nécessaire pour poser les conditions de la justice et de la liberté ainsi que pour assurer la plénitude de la démocratie.

A cet égard, la monarchie apparaît bien comme l'institution arbitrale «par situation» capable de donner tout son sens à l'exercice de la citoyenneté par le peuple lui-même - sans remettre en cause, pour autant, les institutions parlementaires qui, notons le, retrouveraient une vigueur nouvelle (se reporter aux articles de Bertrand Fessard de Foucault parus dans «Royaliste» sur le rétablissement de la fonction de premier ministre en monarchie) - car axées autour de leur vocation naturelle de représentation nationale ou gouvernementale.

Une telle évolution n'est possible que si les institutions de la Ve République consacrent la légitimité du pouvoir politique.

L'IMPASSE INSTITUTIONNELLE

En ce sens, tous les efforts actuels du Président de la République resteront vains, malgré sa volonté d'unir et de rassembler les Français.

Car au delà de la légalité des institutions, c'est le problème de la légitimité de celles-ci et du pouvoir politique qui est posé.

Disons-le avec netteté, il ne peut y avoir de démocratie possible sans la légitimité du pouvoir politique, tout comme il ne peut y avoir de légitimité possible du pouvoir politique sans l'intervention de la médiation monarchique.

La légitimité politique n'est pas une notion intemporelle : - elle s'enracine dans l'histoire nationale, dans la volonté d'incarner la destinée collective du peuple.

- elle s'exprime concrètement comme un service rendu au peuple tout entier :

- elle s'appuie sur le consentement populaire librement exprimé, véritable alliance entre le pouvoir et le peuple.

Ce souci de la légitimité est une exigence de notre temps. C'est pourquoi Mgr le Comte de Paris nous interpelle à nouveau : «Pour que le pouvoir redevienne le lieu de l'unité, l'axe solide autour duquel se noue le lien social, il n'est d'autre solution que de le fonder sur une légitimité pleine et entière, condition première de la démocratie réelle que je définis comme le régime permettant l'existence de la justice et de la liberté».

- A l'heure où l'on parle de décrispation, de cohabitation et autres arguties constitutionnelles de toutes natures, il serait tout de même bon de rappeler aux parlementaires et présidentiables de l'opposition d'aujourd'hui (nous aurions d'ailleurs pu tenir le même discours aux membres actuels de la majorité) - que la politique est un service rendu au peuple et non l'inverse c'est à dire se servir du peuple pour jouir du pouvoir.

Les Français ont soif de s'exprimer, de participer eux-mêmes à la vie publique. Nous espérons leur montrer que la monarchie est une idée nouvelle et concrète qui se conjugue avec la passion du peuple.

C'est tout le sens de notre action royaliste.

(1) Ce texte est le premier d'une série prévue pour accompagner la parution prochaine de la brochure «Monarchie et Démocratie».